

[Prestation de compensation du handicap](#) [1]

Décret n° 2022-570 du 19 avril 2022 relatif à la prestation de compensation mentionnée à l'article D. 245-9 du code de l'action sociale et des familles

Journal officiel lois et décrets - N° 0092 du 20 avril 2022

Prise en compte de la situation et des besoins des personnes sourdaveugles (surdicécité) et des personnes vivant avec une altération des fonctions mentales, psychiques ou cognitives ou des troubles neuro-développementaux pour l'accès à la prestation de compensation du handicap.

[Consulter le décret \(Légifrance\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/prestation-de-compensation-du-handicap-2>

[2] <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045602169>